

# 66 Vitrites Industrie du Futur !

 France

Décerné sur proposition d'un comité ad-hoc de l'AIF, sur approbation de son conseil d'administration, le label « Vitrite Industrie du Futur » est attribué depuis 2015 aux entreprises ayant développé concrètement un projet novateur pour l'organisation de leur production, au sens large, et notamment à travers le numérique et la place accordée à l'humain.

66 entreprises ont été à ce jour labellisées. Un objectif de 100 « Vitrites » en 2020, a été retenu dans le cadre du plan d'actions national pour l'industrie du futur annoncé par le Premier Ministre Edouard Philippe à l'automne 2018.

